

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 26 août 2026**

Communication n° 24/08.2026

Objet: fête nationale

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité souhaite revenir brièvement sur le déroulement de la Fête nationale du 1^{er} août dernier

Cette édition a rencontré un très beau succès, avec une forte participation de la population et une ambiance particulièrement conviviale sur les rives du Léman. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir plusieurs invités de marque, dont M^{me} Christelle Luisier Brodard, Présidente du Conseil d'État, ainsi que M. Dan Ndoye, dont la présence a contribué au caractère solennel de cette célébration.

La Municipalité remercie très sincèrement les sociétés locales, les bénévoles, les services communaux, les partenaires, ainsi que l'ensemble des intervenants qui ont largement contribué à la réussite de cette manifestation.

S'agissant du feu d'artifice, celui-ci a presque pu être tiré dans son intégralité et a offert un spectacle très apprécié du public. Toutefois, à la toute fin du tir, un départ de feu s'est déclaré sur le ponton accueillant les installations pyrotechniques.

Les procédures de sécurité prévues ont immédiatement été appliquées. Une intervention durant la phase active du tir n'étant pas envisageable sans mettre les intervenants en danger, la priorité a été donnée à la sécurité du public. Dès que le risque pyrotechnique a été écarté, les moyens nécessaires ont permis de maîtriser rapidement l'incendie.

Nous avons le plaisir de vous confirmer qu'aucune personne n'a été blessée. Les dégâts concernent exclusivement les installations pyrotechniques et une partie du ponton.

La Municipalité remercie enfin toutes les personnes présentes pour leur compréhension et se réjouit d'ores et déjà de retrouver la population lors des prochaines manifestations communales.

La Municipalité

Saint-Prex, le 26 août 2026/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Stéphane Porzi, Syndic, au 079 740 40 75